

instance provisoire du contrôle de la constitutionnalité des projets de loi

Décision de l'Instance Provisoire du Contrôle de la Constitutionnalité des Projets de Loi n° 2017-4 du 8 août 2017, relative au projet de la loi organique n° 2016-30, relatif aux dispositions communes entre les organisations constitutionnelles indépendantes ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Le texte est publié uniquement en langue arabe.